

curer; sur la guirlande de prières très agréables que nous lui tresserons, elle attirera en abondance les secours de l' "Esprit vivifiant". Puissent les hommes ne bien ne pas refuser d'obtempérer à la volonté de cette mère miséricordieuse; songeant à leur salut, puissent-ils écouter son invitation très douce : " Mes petits enfants, que j'enfante de nouveau, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous " (Gal. IV-19.)

Ayant ainsi éprouvé la vertu du Rosaire, quelques-uns de Nos prédécesseurs consacrèrent des soins tout particuliers à le répandre à travers les nations orientales. Ce sont surtout Eugène IV, par la constitution " Advesperascente ", datée de l'année 1439, Innocent XII et Clément XI. Par leur autorité, de grands privilèges furent même accordés sur ce point à l'Ordre des Frères Prêcheurs. Les bons résultats ne manquèrent pas, grâce au zèle des membres de ce même ordre, et des documents nombreux et éclatants en témoignent, quoique par la suite le temps et de funestes circonstances aient grandement nui aux progrès de cette œuvre.

A Notre époque, cette même dévotion du Rosaire, que Nous avons louée au début, a pénétré, en ces régions, dans l'âme de beaucoup de chrétiens. De même qu'elle répond à Nos efforts, de même Nous espérons qu'elle contribuera beaucoup à amener la réalisation de Nos vœux.

A cette espérance se rattache un fait heureux qui concerne à la fois l'Orient et l'Occident, et qui concorde pleinement avec ces mêmes désirs. Nous voulons parler, Vénérables Frères, du projet qui a